

Compte rendu de la réunion cad'EAU du 18/5/19 aux Arcs sur Argens chez Sophie et Marc

Présents : Jean-Claude Schaetcher , Michelle Perez, Marc Soriano, Jean-Bernard Almela, Sophie Schonert-Caumon.

1. Comment fédérer ? Cibler les associations qui ont les mêmes sensibilités que nous et les inviter à nos AG et réunions.
Par exemple à La Motte, il y a une association en lien avec P. Rabbi
Contacter aussi les mairies de Taradeau, de Bargemon, Figanières par le biais de leurs adjoints chargés de l'EAU.
Sophie pour Figanières (M. Soave) et Taradeau (N. Carta).
Qui pour les autres contacts ?
2. S'appuyer encore sur les maires convaincus et qui sont en régie publique pour qu'ils fassent une déclaration d'intention auprès de M. Strambio, maire de Draguignan (100% DSP). Exemple : Maire de Vidauban, M. Pianetti, Maire de Lorgues, M. Alemagna, Mairesse des Arcs, Mme Gonzales...
Leur demander également des précisions sur les nouveaux modes de gestion car certains points restent flous.
Etre précis sur nos attentes : que les engagements soient tenus par tous ceux qui nous ont déclaré leur intention de rester en régie publique.
Préciser que nous attendons avec les citoyens signataires des pétitions et de la charte, qu'au fur et à mesure de la fin des contrats, la CAD délègue la gestion de l'eau aux mairies...cela revient à une Délégation de délégation de service publique....
S'appuyer sur les femmes et hommes politiques qui ont une expérience dans ce type de combats sur l'eau et/ou qui ont des connaissances techniques :
EX : Gabriel AMARD (en charge du dossier eau et assainissement à la France insoumise), Manon Aubry, Jean-Luc Touly, directeur de l'eau à France libertés (fondation Miterrand).
3. Marc propose de rester sur les deux axes : interroger les élus sur leur choix à venir. Et s'appuyer sur les associations pour fédérer et aller plus loin dans la communication et l'information, et également pouvoir bénéficier d'un support logistique (salles...)
4. Sophie propose de demander à Gérard de faire un listing mail à partir des adresses apparaissant sur les pétitions, ce afin d'informer davantage les signataires et de pouvoir avoir de nouveaux adhérents. (lien du site à envoyer avec une relance).
5. Proposition de faire faire un article de presse pour communiquer sur notre AG et pour faire un bilan de toutes nos actions et avancées. Qui prépare ça ?
6. Préparer pour l'AG le rapport moral et d'activité => on peut faire d'une pierre deux coups....article + rapport moral
7. AG Prévue donc le 15/6 de 11h à 15h (peu de dates possibles, donc pas de doodle): prévoir une dynamo pour l'écran ?
Auberge espagnole / pique nique tiré du sac (couverts à apporter aussi).
Boules de pétanque et balade (trou d'eau....). Inviter Michel Partage, N. Fanelli, l'association COLIBRI (Michelle).
8. Le powerpoint modifié, ainsi qu'un powerpoint pour le bilan moralQui ?

9. Préparation de l'entrevue du 4/7 avec Audibert-Troin : Nous avons 3 places :
Alain Berson (charte de l'eau)
Gérard Toussan ?
Sophie Tabarly ?
Sophie Schonert-Caumon ?
Elise ?
Didi ? (Draguignan, locaux CAD)
Qui y va ? Il faut préparer en présentant la charte de l'eau dans le cadre de cad'EAU (base=eau bien commun non commercialisable)
10. Modification du paragraphe du règlement intérieur selon les attentes des participants à la réunion du 29/4/19 à Salernes. Votée à l'unanimité :

Modification du règlement intérieur pour la partie concernant l'étendue des possibilités d'action de chacun des membres « tout membre du collège administratif de cad'EAU est en capacité de présenter l'association (statuts, objectifs et actions). En revanche, un membre **du collège administratif** de cad'EAU (**et encore moins un membre associé**) ne peut être le représentant de l'association **auprès des institutions officielles** et instances consultatives ou lors d'entretiens avec des élus **de ces institutions officielles**, que si l'association l'a dûment mandaté. La mission doit être précisée en amont. L'entrevue doit avoir été préparée en réunion ou à minima par le biais d'échanges de mails avec l'ensemble du collège directeur. Les propos tenus engagent en effet la responsabilité morale et pénale de chacun des membres de l'association. Il va de soi qu'aucune décision ne peut être prise sans avoir informé le collège **administratif**.»

11. Conseil communautaire du 20/5 ...Voir si l'ordre du jour est intéressant et a rapport avec cad'EAU ? Didi devrait y aller et nous faire un compte-rendu.
12. Assurance : Après comparaison, c'est la MAIF qui semble présenter le meilleur rapport prestations/prix. Elle présente notamment de meilleures garanties pour assurer les salles en cas de prêt par d'autres associations. Nous pouvons tester un an puis changer si cela ne convient pas.
Voté à l'unanimité. Urgence du vote car il était nécessaire que cad'EAU soit assurée pour être reconnue en tant qu'association..
J-B Almela est donc mandaté pour signer le contrat (coût 120€ année pour les mêmes garanties que le contrat du crédit agricole à 180 €).
13. Modifications jointes de certaines diapositives du powerpoint pour plus de lisibilité.
Envoi joint au membres de l'association + par le biais du site.
14. Envoi d'un mail à Elise Lucet pour demander le DVD ou possibilité de diffuser des extraits de son documentaire sur l'eau lors de l'AG et des réunions publiques.
QUI ? Michelle ?
15. Pour l'AG, prévenir les sympathisants que l'on connaît, les membres de l'association, du collège administratif (SMS, Mails). Sophie diffuse à VAR matin (ISA BONO).